
ICANN71 | Semaine de préparation – Point d’information de l’ICANN sur les révisions et leur mise en œuvre
Mercredi 2 juin 2021 – 21h00 à 22h00 CEST

PAMELA SMITH: Bonjour, je suis la coordonnatrice sénior du service de responsabilité soutien aux révisions. Merci à tous de nous rejoindre aujourd’hui. Cette séance est enregistrée et sera affichée en ligne, peu de temps après sa conclusion.

Nous aimerions que cette séance soit interactive. Nous allons passer en revue les présentations et répondre aux questions au fur et à mesure, mais nous aurons également du temps à la fin pour discussion et questions et réponses.

Veillez noter les instructions dans le chat pour taper vos questions au fur et à mesure qu’elles vous viennent à l’esprit. Nous tenterons de répondre à quelques questions à la fin de chaque section et si le temps le permet nous répondrons à toutes les questions que nous avons manquées au cours de la séance.

Cette séance, comme toutes les activités de l’ICANN, est régie par les normes de conduite requises par l’ICANN et la politique anti-harcèlement de la communauté de l’ICANN.

Passons maintenant à notre vice-président sénior en charge de la planification et directeur financier, Xavier Calvez. Xavier, s’il vous plait.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

XAVIER CALVEZ:

Merci de participer à cette séance de préparation, c’est le premier jour de la semaine de préparation et nous commençons encore une nouvelle réunion virtuelle.

Merci beaucoup de participer, merci d’être ici et, bien entendu, nous acceptons de bon grès vos commentaires et vos contributions pendant cette séance. Vos commentaires et vos questions sont une bonne opportunité pour clarifier des questions, pour celui qui a posé des questions et pour tous les autres qui écoutent les questions et les réponses. Alors, lorsque vous faites un commentaire, ceci est au bénéfice de toute la communauté.

Prochaine diapo s’il vous plait. Encore une.

Au début de cette séance, nous voudrions vous rappeler que l’organisation est structurée avec deux équipes qui travaillent ensemble pour donner leur soutien au processus de révision général et ils sont centrés à donner ce soutien tout au long du cycle de vie des révisions, ils donnent leur soutien aussi aux équipes de la responsabilité et de travail de la communauté, alors que l’équipe de révision travaille et produit ses recommandations pour être présentées au conseil d’administration. L’équipe responsable de la mise en œuvre prend les résolutions adoptées par le conseil d’administration et s’occupe de leur mise en œuvre jusqu’à ce qu’elles soient tout à fait mises en place.

Ceci vient compléter le cycle des révisions.

Voilà donc comment l'organisation donne son soutien. Cette équipe des opérations est toute neuve, elle a été créée l'année dernière et donne son soutien aux révisions, mais aussi à d'autres équipes intercommunautaires et elle travaille avec les résolutions adoptées par le conseil d'administration.

Comme exemple du travail effectué par ces deux équipes de manière conjointe, en ce moment on développe un processus pour donner des informations sur les progrès des révisions de manière holistique et permanente afin que toute personne intéressée au processus de révision puisse, à tout moment, aller dans un site web et voir quel est l'état de la révision.

Il y a aussi des informations sur les révisions pertinentes, ce que l'on fait indépendamment de l'état où cette révision puisse se trouver.

Voici donc un exemple du travail que l'on est en train de faire en ce moment et les deux équipes travaillent ensemble.

Prochaine diapo s'il vous plaît.

Alors, pour nous aider à comprendre comment ça se passe avec le processus de révision et quelles sont les différentes étapes des révisions et pour vous aider à mieux comprendre l'état de chacune des révisions, voici donc une explication. Je veux vous rappeler rapidement comment le processus de révision fonctionne.

On commence en haut, puis à la droite, puis en bas, puis à gauche, pour arriver vers le haut.

Bien sûr on démarre la révision, c'est le début du cycle, normalement et d'après ce qui est établi dans les statuts constitutifs, la révision est incluse dans les statuts constitutifs. Alors le conseil démarre la révision, elle est évaluée, les recommandations sont définies, elles sont évaluées par un groupe qui présente les recommandations au conseil d'administration.

En bleu clair, on a les décisions du conseil sur les recommandations finales sur leur adoption en tout ou en partie. Dès que le conseil aura adopté les recommandations il y a une étape nouvelle dans notre processus et là on établit des priorités quant au travail de mise en œuvre qui surgit des recommandations.

Pourquoi ? Parce que ces recommandations adoptées par le conseil d'administration s'ajoutent à toute une liste de recommandations qui viennent d'autres groupes de travail intercommunautaires.

Alors, en ce moment il y a quelque 250 recommandations qui doivent être mises en œuvre et, bien entendu, elles ne peuvent pas être mises en œuvre en même temps et il faut bien établir des priorités. Cette hiérarchisation, dans un contexte connu, parce qu'il y a d'autres activités de l'écosystème qui sont également importantes et d'autres processus qui sont en cours, et tous utilisent les ressources collectives de l'écosystème. Donc le fait d'établir les priorités est une question fondamentale.

Alors on a l'étape de hiérarchisation et une fois que le conseil les a adoptées il y a l'étape de mise en œuvre. Une fois que la hiérarchisation est faite on passe à la mise en œuvre.

Il pourrait sembler que pour passer de la recommandation à la mise en place il faut tout analyser, établir les étapes, les différentes options, bien des fois une recommandation peut être mise en œuvre de différentes manières. Et, en conséquence, il faut faire un travail de conception afin de pouvoir définir ce que nous allons faire pour mettre en œuvre la recommandation. Et, bien entendu, il faut connaître les étapes, les ressources nécessaires pour ce type de travail. Nous parlons donc de la mise en œuvre.

Dès que la planification est faite, nous avons un plan d'action général pour une série de recommandations et nous passons ensuite au cycle de planification.

C'est une activité qui fait partie du cycle de planification du conseil d'administration pour une période donnée. Ici, on a le processus pour le plan annuel. Il y a une série de recommandations qui surgissent de révisions. Ce plan est intégré au plan holistique de l'ICANN et fait partie du plan suggéré pour une période déterminée.

Par exemple, on a fini d'inclure le plan pour l'exercice fiscal 2021 et il y a de plans pour des mises en œuvre de certaines recommandations. Ces plans surgissent de l'étape de planification du processus de mise en œuvre.

Une fois que la période de mise en œuvre a commencé et bien on démarre la mise en œuvre. C'est la dernière étape de la mise en œuvre proprement dite des activités ou des projets. C'est-à-dire les plans deviennent une réalité, les recommandations deviennent une réalité.

À la fin de cette étape de mise en œuvre, on mesure les effets de la mise en œuvre afin de garantir que les recommandations ont été mises en œuvre de manière efficace et que l'on puisse arriver aux résultats souhaités.

Je finis donc avec cette partie de ma présentation, je n'ai fait qu'une description générale du processus de mise en œuvre. Nous allons passer aux diapos suivantes et c'est mes collègues qui vont prendre la parole. Nous passons maintenant à la diapo suivante. Jennifer ?

JENNIFER BRYCE :

Merci, bonjour tout le monde. Je vais donner une description générale de la situation de la SSR2, de la révision de la SSR2. Je tiens à vous rappeler ce qui suit : la SSR2 c'est la deuxième révision de la sécurité, la stabilité et la résilience. C'est une des 4 révisions établies par les statuts constitutifs de l'ICANN.

Il y a des volontaires de la communauté qui participent au travail de révision. Le travail a été conclu en janvier de cette année et le rapport final a été présenté au conseil d'administration.

Il y avait 63 recommandations divisées en 4 sujets principaux. Vous pouvez le voir sur l'écran. En premier lieu, il y a la mise en œuvre de la première révision de la SSR, des questions de stabilité importantes pour l'ICANN, le respect et la transparence sur l'utilisation malveillante du DNS et enfin des questions liées à la SSR concernant le DNS global.

Un grand nombre de ces recommandations de la SSR2 sont importantes et pourraient avoir un impact sur la manière dont l'ICANN

respecte ses engagements vis-à-vis de la SSR 1 et en plus de ce qui est établi dans les statuts constitutifs.

Il y a un grand nombre d’interdépendances entre les recommandations de la SSR2 et d’autres travaux que l’on fait au sein de la communauté.

Ceci a trait à pas mal d’avis ou de commentaires reçus de la part de la communauté. Nous avons déjà publié les documents pour consultation publique, nous avons reçu les réponses à ces commentaires publics, nous vous remercions de les avoir présentés.

Les commentaires publics donnaient des informations au conseil d’administration qu’il devrait considérer au moment d’élaborer le rapport final.

Les recommandations n’ont pas changé, pourtant les responsables de la mise en œuvre pourront répondre à des questions et faire le point sur des questions face au conseil d’administration pour ce qui est du travail effectué par l’équipe de révision.

Les commentaires publics avaient trait aux informations à donner au conseil d’administration mais n’allait pas changer les recommandations. Le conseil tiendra compte des commentaires et de la faisabilité sur l’impact des recommandations et aussi en ce qui concerne la participation des responsables de la mise en œuvre.

Les responsables de la mise en œuvre sont des membres de l’équipe de révision de la SSR2. Comme je l’ai dit précédemment, le conseil tient compte des commentaires publics et travaillera avec les responsables de la mise en œuvre.

œuvre

Ceci est très important pour garantir que la mise en œuvre soit cohérente avec l’intention des recommandations.

Pour ce qui est des statuts constitutifs, le conseil a 6 mois pour prendre des mesures à partir de la date où il a reçu le rapport. Dans ce cas, le conseil devra arriver à une conclusion le 25 juillet 2021 au plus tard.

Maintenant, je passe la parole à mon collègue. Merci.

NEGAR FARZINNIA :

Merci à vous tous. Je suis Negard Farzinnia, je fais partie de l’équipe d’opération de mise en œuvre. Je travaille avec l’équipe de révision de la confiance, la concurrence et le choix des consommateurs.

Si vous vous souvenez des recommandations acceptées par le conseil d’administration il y a 2 ans, lors de la réunion 69 de l’ICANN, lors de l’assemblée générale annuelle, le conseil d’administration a pris des mesures et a approuvé 11 des recommandations présentées.

Ceci comprenait donc un total de 17 recommandations acceptées. Il y en a plusieurs, parmi ces 17 recommandations, qui ont été mises en œuvre complètement. 6 pour être plus précis. Et il y en a qui ont été acceptées et qui ont une interdépendance avec les résultats du travail du groupe de travail sur les procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD et les discussions concernant l’utilisation malveillante du DNS.

Nous suivons attentivement ce qu’il se passe dans ces deux groupes pour voir ce qu’il se passe par recommandation acceptée, une fois que ces deux groupes auront fini leur travail.

Les recommandations acceptées restantes en sont à l’étape de planification et de mise en œuvre. Il y a un groupe d’experts du conseil d’administration et de différentes équipes qui travaille à l’identification de détails concernant les recommandations pour ce qui est des conditions pour la mise en œuvre, pour voir les dépendances et des demandes d’action de haut niveau et d’autres éléments qui nous aideront à planifier une mise en œuvre appropriée de ces recommandations.

Une fois finie l’étape de planification et de mise en œuvre, tout cela passerait par le processus de planification de l’ICANN pour une allocation des ressources et des fonds.

Comme nous l’avons dit auparavant, nous continuons à travailler pour le développement d’un mécanisme de présentation de rapports plus détaillés et plus réguliers pour fournir l’information à la communauté afin de leur expliquer quels sont les progrès dans la mise en œuvre des recommandations, l’état des révisions et tous les points y afférents.

Tout ceci s’ajoute au rapport annuel de mise en œuvre des révisions publié par l’organisation ICANN. Ce rapport, présenté par l’organisation ICANN est présenté généralement à la fin de chaque année civile. Il y a une série de recommandations qui en sont encore à l’étape de recommandations en attente.

Il y en a qui sont liées à des questions traitées dans la communauté en ce moment et nous faisons un suivi de ce que font les différents groupes en ce moment au sein de la communauté pour pouvoir avancer sur nos recommandations.

Pour le reste des recommandations en attente, il y a des groupes qui travaillent pour mener à bien ce que le conseil d’administration a demandé de faire.

Voilà donc ce que nous faisons en ce moment, c’est du travail en cours et nous allons continuer à vous informer à propos des modifications qui auraient lieu par rapport à ces recommandations en suspens.

14 recommandations, plus spécifiquement, sont en attente. Elles ont été attribuées à différentes parties de la communauté de l’ICANN, dirigées vers des groupes de la communauté. Et il y a une bonne partie de ces recommandations qui sont traitées par le groupe des procédures pour des séries ultérieures et nous allons voir ce que font les membres de la communauté avec ces recommandations.

Prochaine diapo s’il vous plait.

La révision du service d’annuaire de données d’enregistrement a présenté 22 recommandations, dont 15 acceptées par le conseil d’administration. Et il y en a 4 parmi ces 15 qui ont été entièrement ou partiellement mises en œuvre. Et, encore une fois, nous allons créer un mécanisme de présentation des informations et nous allons tenir à jour la communauté sur l’état de ces recommandations au fur et à mesure qu’il y aura des modifications.

Il y a une série de ces recommandations qui ont été acceptées, qui sont liées à d’autres travaux de la communauté en cours, par exemple l’étape 2 de l’EPDP.

Et bien sûr, nous continuons à faire un suivi de ce qu’il se passe pour pouvoir agir et mettre en œuvre ces recommandations au fur et à mesure que les interdépendances sont résolues.

Il y a une partie de ces recommandations qui sont déjà à l’étape de mise en œuvre. Il y a des recommandations qui sont mises en place comme une partie de la mise en œuvre de l’EPDP.

Le reste des recommandations, par exemple pour les révisions, pour celle-là nous avons déjà commencé la planification de la mise en œuvre. Il y a une équipe d’experts en la matière qui identifient les ressources et les fonds nécessaires ainsi que les questions liées, les dépendances, pour pouvoir avancer sur ces recommandations pour pouvoir aborder la mise en œuvre. Une fois dépassée l’étape de la planification on s’occupera donc de l’attribution ou l’allocation de ressources et fonds et on passera ensuite à l’étape de mise en œuvre.

Il y a en plus 4 recommandations de la section de RDS. Ces 4 recommandations ont des dépendances ou sont liées avec des thèmes de priorité 2 de l’EPDP en phase 2 et le conseil d’administration considère ces recommandations une fois qu’il aura analysé le travail de ce groupe.

Nous faisons un suivi très attentif de tout cela pour voir comment nous pouvons avancer sur ces recommandations. Il y a une recommandation

qui a été présentée à la communauté pour son analyse à la GNSO qui l'a déjà considéré et qui donnera une activité mise à jour au conseil d'administration.

Nous avons des informations sur le statut des recommandations et sur la manière dont tout cela sera géré.

Prochaine diapo s'il vous plait, merci.

La troisième révision de la responsabilité et de la transparence a présenté son rapport final au conseil d'administration et le conseil d'administration a pris des mesures par rapport aux recommandations finales de l'ATRT3 le 30 novembre 2020. Il y avait 5 recommandations au total, le conseil d'administration a accepté les 5 recommandations et en ce moment nous évaluons ce qu'il faudra faire pour mettre en œuvre ces recommandations et le travail que cela comprendra pour pouvoir nous préparer pour la hiérarchisation et l'établissement des priorités.

Certaines recommandations acceptées par le conseil d'administration sont déjà en cours de mise en œuvre, et plus spécifiquement celle qui concerne l'établissement des priorités des recommandations communautaires. Et cela est en cours avec l'équipe de planification dans son travail en cours.

Il y a eu un séminaire en ligne ce matin, et c'est un point de référence et si vous n'avez pas pu y participer, vous pourrez trouver l'enregistrement du séminaire en ligne sur l'agenda de la semaine de préparation.

Maintenant je cède la parole à ma collègue, Larisa Gurnick qui va vous présenter le statut des révisions organisationnelles.

LARISA GURNICK : Bonjour à tous, je travaille pour l’équipe de révision et de responsabilité.

Nous allons aborder la question d’un autre type de révision, les révisions organisationnelles qui sont une partie importante de la responsabilité de l’ICANN pour maintenir le modèle multipartite.

Ces révisions organisationnelles sont centrées sur l’évaluation de l’efficacité des organisations de soutien, des comités consultatifs pour répondre aux besoins de la communauté multipartites.

Ces révisions sont prévues par les statuts et se développent sur des cycles de 5 ans en fonction de la faisabilité. Ces révisions sont menées à bien par des évaluateurs indépendants, à la différence de celles qui ont été présentées avant qui sont menées à bien par des volontaires de la communauté.

Ces révisions cherchent à évaluer différents points. En premier lieu si l’organisation a un propos continu, deuxièmement s’il y a un changement dans la structure ou s’il faut apporter des modifications dans cette structure pour améliorer son efficacité et, troisièmement si l’organisation est responsable face aux unités constitutives et aux parties prenantes.

Les révisions des différentes organisations présentent différentes étapes. La plupart d’entre elles s’approchent à la fin de la deuxième série de révisions, comme vous pouvez le voir sur la diapositive. C’est un point important qui montre la responsabilité, l’importance.

Ces évaluations indépendantes sont menées à bien pour voir la manière dont fonctionne l’organisation, pour chercher à améliorer de manière continue tout cela.

Nous tenons compte des leçons tirées de chacune des révisions et nous nous servons de ces apprentissages pour contribuer, dans le prochain cycle et en améliorer les résultats.

Comme cela a été dit, les recommandations de la troisième révision de la responsabilité et de la transparence, que nous appelons ATRT3, aura des effets sur la manière de réaliser les révisions organisationnelles.

Il y a plusieurs points importants, l’ATRT3 considère que les révisions organisationnelles vont évoluer et vont se transformer en un programme d’amélioration continu avec des auto-évaluations continues et des améliorations continues, avec des évaluations indépendantes suivant ce que chaque organisation définira.

L’ATRT3 a créé une nouvelle révision de la communauté, une révision holistique. Cette révision a pour but de revoir les efforts d’amélioration continue de l’organisation et évaluer l’efficacité des mécanismes de collaboration entre les organisations, faire une révision de la responsabilité des organisations de soutien, des comités consultatifs face aux parties prenantes et déterminer si les OS et les AC remplissent toujours leurs fonctions.

Les nouveaux composants de révision de l’ATRT3 sont assez complexes et ont des effets de longue portée. Cela demandera des modifications

dans les statuts constitutifs de l’ICANN et des modifications du travail de la communauté.

L’indication du conseil d’administration a été de mener à bien un programme pilote. Nous aurons d’abord des commentaires de la communauté et il y aura ensuite l’établissement des priorités de l’ICANN pour faire face à ce grand nombre de recommandations, comme Xavier l’a dit tout à l’heure.

Entre-temps, la troisième révision de la GNSO qui était programmée pour commencer vers le milieu de l’année, cette révision commencera en juin 2021 après les consultations de la GNSO. Avec son soutien, le conseil d’administration tiendra compte des mesures à prendre suivant les recommandations du comité d’évaluation de l’efficacité organisationnelle.

Les actions attendues sont les suivantes : reporter la troisième révision de la GNSO et demander à l’organisation ICANN de travailler avec la communauté pour développer un blanc large pour le prochain cycle de révision organisationnelle suivant les recommandations de l’ATRT3 qui auront un effet sur ces évaluations organisationnelles.

Au fur et à mesure que le cycle actuel s’approche de sa fin, nous allons continuer à travailler avec le soutien de la communauté et nous allons continuer à faire le suivi des activités en cours et tous les efforts de transparence de l’organisation.

Vous allez voir l’état de chaque révision organisationnelle sur le site de l’ICANN.ORG et sur le Wiki et nous allons les publier sur le chat sous peu.

Ceci dit, je finis par la mise à jour sur la révision organisationnelle et je cède la parole à Negar.

NEGAR FARZINNIA :

Merci. Prochaine diapo. Merci beaucoup.

Donc, comme nous l'avons dit tout à l'heure, lors de ce séminaire en ligne l'équipe de mise en œuvre des révisions non seulement des recommandations spécifiques mais aussi des recommandations résultant du travail des groupes de travail intercommunautaires dans l'un des projets sur lesquels on travaille en ce moment, à savoir la piste de travail numéro 2.

Vous vous rappellerez que lorsque l'on a fini la transition de l'IANA le groupe de travail intercommunautaire avait commencé une nouvelle piste de travail s'occupant de la responsabilité et l'on avait établi un délai pour trouver des solutions et pour les mettre en œuvre. Et ce délai allait bien plus au loin de la période de transition de l'IANA.

Ce projet intercommunautaire s'est terminé en novembre 2018 avec la publication du rapport final qui contenait plus de 100 recommandations basées sur le consensus, sur la diversité, les droits de l'homme, la transparence et d'autres.

En novembre 2019 le conseil d'administration a accepté que toutes ces recommandations obtenues par consensus et, depuis lors, l'organisation ICANN a avancé vers la mise en œuvre de ces recommandations.

Tel que nous le voyons dans certaines de ses communications précédentes, il y a plusieurs recommandations qui sont mises en œuvre et le reste se trouve à l'étape de planification de la mise en œuvre. Pour continuer à avancer avec le travail, l'organisation ICANN a créé un groupe d'experts intercommunautaires interdisciplinaire qui travaillera sur les recommandations avec le but de finir la planification des recommandations qui n'ont pas encore été mises en œuvre.

Le groupe de travail intercommunautaire sur la responsabilité a considéré des recommandations de la piste de travail numéro 2 et l'organisation donne son soutien pour ce travail y compris la détermination des recommandations qui exigent de la hiérarchisation.

Je voudrais souligner que la mise en œuvre et le travail de planification lié à la mise en œuvre des recommandations de la piste de travail 2 ont été une priorité pour l'organisation ICANN au cours de l'exercice fiscal 2021 et continueront à l'être en 2022 avec les plans financiers approuvés.

Vous savez que l'organisation ICANN a organisé le 25 mai un webinaire et on a donné des informations mises à jour sur la mise en œuvre. Si vous n'avez pas pu y participer je vous demande d'accéder à l'enregistrement. Là, vous aurez l'information mise à jour sur la mise à jour des recommandations de la piste de travail 2. Je vais demander à mes collègues de coller le lien à ce rapport pour que vous puissiez y accéder.

Diapo suivante s'il vous plait.

Bien entendu, comme on l’a déjà dit, l’équipe de la mise en œuvre et des opérations a présenté des projets spéciaux. Dans ce cas, on parle du modèle multipartite de l’ICANN. Vous devez vous rappeler sans doute que l’évolution du modèle multipartite a été un projet de la communauté qui a identifié 6 questions générales qui sont un obstacle pour, justement, le modèle multipartite.

Il y a eu des débats avec la communauté, on a priorisé 6 questions qui exigeaient des actions immédiates. Ceci est inclus dans la diapositive, la planification de la mise en œuvre, la précision dans la portée du travail, la représentation du consensus et l’inclusivité.

Cela ne veut pas dire que nous n’allons pas aborder les autres questions qui n’ont pas été qualifiées comme prioritaires, mais ce sont les questions immédiates sur lesquelles on va travailler.

Pour mieux établir la manière d’aborder ces différentes questions, on continue les débats avec la communauté qui a identifié une série de projets et d’activités qui étaient déjà en cours au sein de la communauté et au sein de l’organisation qui pourrait aborder ces questions.

Il y a eu des fossés ou des caps qui ont été déjà identifiés et catégorisés comme obstacles. Il y a des projets qui ont été mis en œuvre ou qui sont en étape de mise en œuvre en ce moment.

Pour ce qui est des projets et activités restants, l’organisation ICANN évalue en ce moment les GAP identifiés et le volume de travail qu’implique la résolution de ces conflits. On évalue aussi les progrès dans les pistes de travail qui sont en processus.

Si nous ne pouvons pas évaluer la manière d’avancer, on ne pourra pas analyser la question de manière holistique. Dans le cadre du modèle multipartite, le conseil, l’organisation et la communauté ont accordé que ce serait bien de pouvoir évaluer les différents projets en cours pour donner une évaluation de l’efficacité du modèle multipartite. À ces fins, l’ICANN a conçu une méthodologie d’évaluation sur laquelle on travaille dans le but d’aider le conseil, la communauté, et l’organisation à organiser le travail et à obtenir de meilleurs résultats, justement dans ce travail sur le modèle multipartite.

Nous continuons l’interaction avec la communauté pour l’utilisation de la méthodologie proposée.

Ceci nous amène à la fin de la présentation, je vais maintenant passer la parole à ma collègue pour l’espace questions/réponses de ce séminaire. Merci de votre temps.

PAMELA SMITH :

Bonjour à tous. Je vois le chat et je ne vois pas de question, de sorte que si vous avez des consultations en particulier pour nos orateurs, nous pourrions répondre avec plaisir en ce moment même.

Je vois qu’il y a une question de Jeff Neuman sur le chat : le travail sur le MSM est dirigé aussi par l’équipe de planification ou par d’autres parties de l’organisation ? Xavier, je vois qu’il lève la main.

œuvre

XAVIER CALVEZ : Merci de la question. Le travail que nous avons ici n'est pas soutenu par l'équipe de planification qui inclut différentes personnes, Becky Nash, Victoria et d'autres. Cette équipe travaille, fait son évaluation, mais ne travaille pas sur la mise en œuvre. C'est l'équipe de mise en œuvre qui donne du soutien pour l'évolution et l'efficacité du modèle multipartite. C'est un programme et cette équipe, que je dirige, travaille jusqu'à ce que la personne chargée du département soit désignée.

Voici donc l'équipe qui donne son soutien au modèle multipartite, c'est l'équipe des opérations de la mise en œuvre.

PAMELA SMITH : Merci Jeff, merci Xavier d'avoir répondu. Y a-t-il d'autres questions ? Étant donné que je ne vois plus de question... Pardon, je m'excuse, il y a une autre question : cette équipe travaille aussi dans le processus d'évaluation ?

XAVIER CALVEZ : C'est difficile de le dire.

NON IDENTIFIÉ : Vous avez répondu à une question de Jeff avant, l'équipe des opérations et de la mise en œuvre c'est l'équipe qui travaillera dans le processus d'évaluation dans le cadre du soutien que nous donnons au programme général. Il y a quelques minutes nous avons mené une conférence avec le conseil d'administration pour évaluer ce qu'il se passe avec ce processus et si c'est la même équipe qui s'occupe des deux questions.

PAMELA SMITH : Merci. Il y a encore une question d’Anne Aikman-Scalese : y a-t-il un délai pour la mise en œuvre de la piste de travail 2 ?

XAVIER CALVEZ : C’est moi qui vais répondre à la question. Merci de votre question. La question semblerait simple et la réponse devrait être simple, mais ce n’est pas le cas parce qu’il y a beaucoup de choses qui font partie de la piste de travail 2. LA réponse à cette question est complexe.

Il y a 8 questions, chacune de ces questions a ses propres recommandations et dans ces recommandations il y aura un délai de mise en œuvre. Si nous considérons le début du processus depuis la mise en œuvre, de la première jusqu’à la dernière recommandation, le délai peut être très prolongé.

La réponse à votre question serait la suivante : recommandation par recommandation et bien c’est ce que l’on fait, on avance dans les différentes recommandations et l’équipe évalue quel est le travail à faire pour la mise en œuvre des recommandations pour inclure cette évaluation dans un chronogramme général de mise en œuvre.

Pour l’instant, étant donné que l’évaluation est en cours, on l’a presque finie, et bien nous croyons que les semaines qui viennent on pourra développer le plan pour le projet, le plan de mise en œuvre des recommandations avec lequel on travaille en ce moment, sachant qu’il y a des recommandations qui ont été déjà mises en œuvre ou sont en cours de mise en œuvre. C’est donc du travail en cours.

Ceci illustre le point suivant : à cause de la complexité des différentes situations, des différents états des recommandations, vous avez déjà dit qu'il est difficile de savoir ce que l'on fait, à quel moment et quelle est la mesure dans laquelle on a avancé dans les recommandations et dans les questions avec lesquelles on travaille. Voilà donc pourquoi on élabore un outil qui nous facilitera le suivi du travail que l'on est en train de réaliser. Merci.

PAMELA SMITH : Il y a une question liée à cette question aussi. On a élaboré des chronogrammes pour les 8 pistes ?

XAVIER CALVEZ : Oui.

PAMELA SMITH : Y a-t-il d'autres questions ? Je veux vous donner une minute pour que vous puissiez poser vos questions dans le chat.

Je crois qu'on a comblé la curiosité de tous les participants. Merci d'avoir assisté à ce webinaire. Comme je l'ai déjà dit, prochainement on va télécharger l'enregistrement de cette présentation sur le site web de l'ICANN.

Merci beaucoup, bonjour, bon après-midi, bonsoir et on arrête l'enregistrement, merci beaucoup.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]